

République française
DEPARTEMENT DU TARN - ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE PUYBEGON

Séance du mardi 06 décembre 2022

Date de la convocation: 01/12/2022

Membres en exercice : 13 *L'an deux mille vingt-deux et le six décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Robert CINQ, à 20 h 30*

Présents : 7 **Présents :** Patrick BURATTO, Véronique CHERBOURG, Robert CINQ, Aymeric GUIPAUD, Angélique LALLOT, Bruno PUTTO, Robert ROUFFIAC

Votants : 9

Pour : 9 **Représenté(s) :** Aurélien GOULIGNAC par Robert CINQ, Karine PHALIPPOU par Angélique LALLOT
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance: Angélique LALLOT **Excusé(s) :** Nicolas PIC, Michel SOULET

Absent(s) : Lydie DE ARRIBA, Nathalie PLOUVIEZ

Objet: Vote de crédits supplémentaires - puybegon - DE_2022_035A

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2046	Attrib. de compensation d'investissement	1000.00	
2135 - 76	Installations générales, agencements	-1000.00	
204171	Autres EPL biens	-2600.00	
204171-74	Autres EPL biens carrefour	+2600.00	
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à PUYBEGON, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Robert CINQ

Le secrétaire de séance,
Angélique LALLOT



SOUS PREFECTURE DE CASTRES
Date de réception de l'AR: 13/12/2022
081-218102150-20221206-DE_2022_035A-DE